



GOLDEN GATE YACHT CLUB

#1 Yacht Road, San Francisco, California USA 94123

La Cour engage une procédure accélérée et rejette l'effet suspensif demandé par Alinghi

Valence, Espagne, le 15 avril 2008: Le Golden Gate Yacht Club (GGYC) a déclaré aujourd'hui qu'il était très satisfait de la décision de la Division d'Appel de la Cour Suprême de l'Etat de New York d'engager – avec l'assentiment des deux parties – une procédure accélérée de jugement du recours déposé hier par la SNG/Alinghi. Le GGYC se réjouit par ailleurs du rejet de l'effet suspensif de la décision du Juge Cahn du 17 mars (confirmant que le GGYC est le challenger de référence).

« Il s'agit d'un excellent résultat dans l'optique du match, et d'un retour à une America's Cup conventionnelle », a déclaré le porte parole du Golden Gate Yacht Club, Tom Ehman.

A l'occasion d'une audition à huis clos aujourd'hui à New York, la Cour a annoncé une audition pour le mois de juin de cette année. Les démarches en vue de la prochaine America's Cup ne vont pas être entravées par cette procédure judiciaire. Une décision concernant la date du match est attendue prochainement de la part du juge Herman Cahn, et le GGYC estime que celui-ci aura lieu au mois d'octobre 2008.

« Ce Defender ne veut participer à aucune une régates qui ne se déroule pas exclusivement selon ses termes. Aujourd'hui, ils ont tenté une nouvelle manœuvre de blocage. Nous sommes très satisfaits que la Cour leur ait dit « non ». »

Au mois de décembre, Alinghi a employé des spécialistes du multicoque et Ernesto Bertarelli a annoncé qu'il se concentrait à 200% sur une régates en 2008. Or, pour d'incompréhensibles raisons, ils souhaitent désormais que la Cour leur octroie de nouveaux délais.

« Jusqu'à présent, le Defender a présenté ses arguments à la Cour à deux reprises et il a perdu deux fois. Nous persistons à croire que ces tentatives de repousser la régates vont également être rejetées, et que la Cour va imposer une régates en se basant sur le préavis de dix mois stipulé par le Deed of Gift », a dit Ehman.

Les responsables d'Alinghi ainsi que leurs juristes avaient annoncé publiquement à de nombreuses reprises qu'ils n'allaient pas faire appel.

- Fin -

Note à l'attention des médias :

Le texte ci-dessus est une traduction de la version originale, rédigée en anglais. En cas de doute, le texte original (anglais) fait foi et force de loi.

Le rappel complet des faits est publié sur le site Internet du Golden Gate Yacht Club :
www.ggyc.com

Pour plus d'informations:

Bernard Schopfer
Bernard.schopfer@maxcomm.ch
Mobile: +41 79 332 11 76

Jane Eagleson
Jeagleson@bmworacleracing.com
Mobile +34-6202-80742